



NUMÉRO SPÉCIAL

Bilan à mi-mandat 2020/2023



SOMMAIRE

Logement	P.4
Aménagement du Territoire	P.5,6,7
Animation et Vie Locale	P.8,9
Jeunes et Seniors	P.10
Patrimoine	P.11
Voirie	P.12,13
Sécurité et Protection du Littoral	P.14,15
Environnement	P.16,17
Budget	P.18,19
En bref	P.20

- 1 Alain Pochon, Maire
- 2 Patrick Bouraine, 1^{er} adjoint
- 3 Pascale Lagarde, 2^{ème} adjointe
- 4 Philippe Marronnier, 3^{ème} adjoint
- 5 Serge Massé, 4^{ème} adjoint
- 6 Elisabeth Regreny, Conseillère déléguée
- 7 Isabelle Gauquelin-Campion, Conseillère déléguée
- 8 Jean-Luc Chêne
- 9 Hervé Rocheteau
- 10 Xavier de Boissard
- 11 Marie-Françoise Penaud
- 12 Laura Seeger-Lanchon
- 13 Jean-Marc Rayton
- 14 Marion Péan-Dorrani
- 15 Michel Oger



+ d'infos sur

lesportesenre.fr

et sur les réseaux sociaux



Mairie des Portes-en-Ré
19 Rue de la Grenouillère,
17 880 Les Portes-en-Ré
Tél. 05 46 29 50 56
contact@lesportesenre.fr

Inscrivez-vous pour recevoir
infos et magazine

contact@lesportesenre.fr

Directeur de la publication :
Alain Pochon

Rédactrice en Chef :
Isabelle Campion

Crédits photographiques :
Jules Serrurier, Patrick Bouraine,
Yann Arthus Bertrand, T24, Antoine Albeau
Series, Anne Boudard, Hervé Rocheteau,
Claire Martiak, Frédéric Pezé, Gilles
Delacuvellerie, Edwige Lescure, TCBI

*Remerciements à l'ensemble des élus
ainsi qu'à Claire Martiak, Directrice
Générale des Services.*

Maquette et mise en page : RC2C

Impression : Mace imprimerie

Dépôt légal : 2^e semestre 2023

Date de parution : novembre 2023

*Tirage : 1 200 exemplaires
N° ISSN 1269-5688*

*Votre magazine est imprimé sur
du papier certifié 100 % PEFC,
avec des encres végétales*



Alain POCHON,
Maire des Portes-en-Ré

« Le logement à l'année, un enjeu crucial »



Le mot du Maire

Chères Portingalaises, chers Portingalais

Voilà maintenant plus de 3 ans que je suis à la barre de la mairie des Portes-en-Ré. Trois années chargées en émotion et en travail au quotidien qui m'ont permis de mieux vous connaître, d'identifier les contraintes de la gestion d'une commune et les enjeux spécifiques de notre village.

Ma première priorité a été de réorganiser les services administratifs et les services techniques de la mairie. Des moyens en matériel ont été donnés aux ATM (Agents Techniques Municipaux) et à la Police Municipale, et le temps de travail a été repensé. Le fonctionnement interne de la mairie a été entièrement revu avec la mise en place de nouveaux process et **une modernisation** impérative (l'informatique n'avait pas été remis à jour depuis 11 ans!).

Parallèlement, avec l'ensemble des élus, nous avons défini **une liste d'investissements à mettre en place** (pas moins de 40 chantiers !) avec pour objectif premier la valorisation de la commune.

Ce n'est un secret pour personne, **la commune souffre actuellement d'un manque cruel de logements pour les jeunes ménages** qui met la vie du village en péril. Il devient impératif aujourd'hui, de le faire vivre hors saison **avec des commerçants à l'année et d'assurer la pérennité de l'école.** D'où la nécessité de lancer rapidement **un programme de logements en primo-accession** en sus du programme de logements sociaux de l'Allée des Peupliers.

Pour cela, la municipalité doit contracter un emprunt car malheureusement, malgré les échanges avec la Communauté de Communes au cours de ces trois dernières années, nous avons aujourd'hui la certitude que nous n'obtiendrons pas l'aide de l'intercommunalité. C'est pourquoi **le conseil municipal a décidé d'augmenter la taxe d'habitation sur les résidences secondaires de 7,84 % (la plus basse de l'île de Ré) à 12,54 %.**

L'effort demandé aujourd'hui aux résidents secondaires va permettre d'apporter une pierre à l'édifice non négligeable pour revivifier la commune. Je demande aux résidents secondaires cet acte de solidarité, et je les en sais capable, car ils aiment les Portes et l'île de Ré, et participent déjà à la vie économique de notre commune.

Je veux ici leur apporter ma reconnaissance, et leur dire que **les recettes issues de cette majoration iront exclusivement vers des opérations de logement**, avec pour objectif de mettre sur le marché entre 22 et 25 logements à l'horizon 2026.

Réaménagement et mise aux normes de nos bâtiments et lieux publics, travaux de voirie, mise en place d'animations et d'actions envers nos aînés et nos jeunes, préservation de notre patrimoine, actions en faveur de l'environnement et de la sécurité, mouillages, ... découvrez l'ensemble des dossiers menés par l'ensemble de l'équipe municipale depuis 3 ans ainsi que ceux en cours. J'en profite pour les remercier tous pour leur implication au quotidien.

TROIS PROGRAMMES D'ENVERGURE SE PROFILENT À L'HORIZON 2025-2026

► La construction de 11 logements locatifs Allée des Peupliers

O n y croyait plus mais les pelleuses et grues reprennent du service après l'arrêt du chantier pendant pratiquement trois ans pour cause de Covid et de fouilles archéologiques ! À savoir que le maire Alain Pochon a insisté pour **modifier le permis de construire** afin de conserver le local poubelles des ATM qui avait été supprimé. Habitat 17 a retravaillé sur l'équilibre financier compte tenu de l'impact des fouilles et de l'augmentation des prix des matières premières...

Au final, **un coût supplémentaire de plus de 500 000 €** que la commune doit intégralement prendre à sa charge !

À ce jour, après des discussions et négociations menées par le maire, sur les 11 logements livrés, **la municipalité devrait bénéficier de 6 droits de réservation**, (deux T3 et quatre T4), les cinq restants étant dédiés aux autres partenaires financiers.



BUDGET

500 000 € de subvention d'équilibre

263 000 € de Voirie Réseaux Divers

PAS DE SUBVENTIONS

Un bail emphytéotique sur 85 ans (mise à disposition gracieuse du terrain par la mairie)

► Un projet de logements en accession à la propriété



C'est un dossier qui tient à cœur à l'ensemble de l'équipe municipale. L'ancien cabinet médical Avenue du Haut des Treilles, devenu un logement pour un agent communal, fait actuellement l'objet d'un **projet de construction de 6 à 8 logements en primo accession** dont des T3 et des T4 qui seraient disponibles fin 2026.

Le financement sera assuré via un emprunt rendu possible grâce à la hausse de la taxe d'habitation. On croise les doigts pour pouvoir mener à bien ce projet dans des délais, disons raisonnables pour une administration !

► L'acquisition d'une maison à l'entrée du village



Située 26 Avenue du Haut des Treilles, l'achat vient d'être entériné. Destinée à des logements en location, c'est une excellente nouvelle puisque cette maison va nous permettre **de porter l'offre globale de logements à plus d'une vingtaine**.

2021 a également vu la **réhabilitation de la maison achetée par l'ancienne mandature** rue des Châtaigniers pour y loger du personnel communal.

BUDGET

174 793 € TTC

Travaux y compris honoraires

SUBVENTIONS

20 588 € de l'État au titre de France Relance



LES LIEUX PUBLICS



► La Salle des Marais de la Prée, c'est parti !

Nous vous en avons longuement parlé dans notre dernier numéro de l'été 2023. Le début des travaux de la Salle des Marais est prévu en janvier 2024 **pour une livraison espérée fin 2024**, hors espaces extérieurs. Salle de sport, manifestations culturelles, réunions, conférences, elle offrira tout le confort et les infrastructures optimales.

► Le déménagement de l'Office de Tourisme

Atendue depuis de longs mois par la municipalité et les équipes de Destination Ile de Ré, **la nouvelle implantation dans les locaux de la mairie** permet enfin aux estivants de bénéficier d'un bureau d'accueil situé en centre village. Pour le bonheur de l'Association Les Portes en Fête qui a enfin pu quitter son Algeco et s'installer dans un bureau contigu à la Salle des Marais de la Prée.

► La mairie, c'est aussi pour bientôt

Un bâtiment qui n'est plus aux normes, des charges de chauffage et d'électricité aberrantes, des conditions de travail inadaptées (avec un « open space » dans lequel il est très difficile de se concentrer), **il était temps que la « maison des courants d'air », comme la surnomme le maire, soit enfin réhabilitée.** Ce sera chose faite en 2024 avec les bureaux au 1^{er} étage, une entrée par la cour permettant d'accéder à l'accueil et à la future agence postale et une salle des mariages et de réunion en lieu et place de la Salle des Fêtes. D'autres changements prévus : le bureau de la police qui donnera directement sur la rue de la Grenouillère, un bureau destiné à recevoir les administrés, une salle de réunion pour 8 à 10 personnes, des vestiaires pour les services municipaux et des toilettes publiques avec accès PMR. La cour sera ensuite refaite avec des espaces verts.

Trois tranches de travaux successives sont prévues :

Installation de l'Office de Tourisme en mai 2023, puis rénovation de l'étage à partir de janvier 2024, sachant que le personnel communal continuera à travailler en bas pendant les travaux et enfin transformation du rez-de-chaussée. La nouvelle Salle des Mariages bouclera ce cycle de travaux. Durée estimée : 14 mois !



► La modernisation de l'école

L'école elle aussi, avait bien besoin d'un coup de neuf.

Divers travaux ont été réalisés en 3 ans :

remplacement de la baie vitrée de la classe enfantine, aménagement d'un parking à vélos, pose d'un panneau de basket, porte coupe-feu, installation d'un volet roulant, réfection de la terrasse de la directrice et remplacement des portes des classes.

BUDGET
67 000 € TTC

LES LIEUX PUBLICS

► La rénovation du cimetière

La mairie entreprend une importante remise à plat du cimetière à la suite d'un **audit réalisé en 2022**. Celui-ci a mis en évidence les travaux à effectuer et a permis de lancer la procédure de reprise des concessions en état d'abandon. On en compte **107 sur 750** répertoriées dont 10 en état de péril immédiat. Une procédure longue et complexe qui va durer plusieurs années...

Un **ossuaire** est en cours d'aménagement permettant la reprise des 1^{res} concessions dès 2024 sachant que c'est un organisme funéraire agréé qui se charge des opérations délicates de transfert dans le respect des défunts. Le coût pour la commune s'élève à environ 1000 € par sépulture abandonnée, d'où l'importance pour les familles d'entretenir les tombes !

Les familles ont aussi désormais la possibilité d'installer des **cavernes** permettant de déposer des urnes funéraires dans un caveau. À la Toussaint 2022, des **travaux d'embellissement** ont été réalisés (installation de bancs, peinture et fleurs en terre).



LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

► La base nautique

Il fallait vraiment lui donner un coup de jeune pour en faire une base nautique digne de notre commune et de ses plages. Un programme mené tambour battant en 2022 et 2023 avec la création d'**une aire de rinçage et d'un préau** pour ranger le matériel, **le remplacement des menuiseries, la clôture du site, la mise en peinture** et l'accès aux personnes à mobilité réduite dans les locaux. En cours, la réfection des portes de garage qui sont pourries !



BUDGET

173 655 € TTC

SUBVENTIONS

54 686 € du Conseil

Départemental de la Charente-Maritime et de la Communauté de Communes de l'île de Ré

► Le Club de tennis

Création de **deux cours de Padel tennis en 2022** qui font la fierté du club et surtout la joie des pratiquants. On affichait complet cet été !



BUDGET

116 796 € TTC

SUBVENTIONS

44 513 € du Conseil Départemental de la Charente-Maritime et de la Communauté de Communes de l'île de Ré

► Le bassin des optimistes



Les arrivées d'eau ont été modifiées, **pour favoriser la circulation et éviter le développement des algues.**

BUDGET

8 762 € TTC

LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

► Le Centre de Première Intervention (CPI)



Pas de vestiaire ni de douches pour nos femmes pompières ! Une hérésie ! Les travaux de **mise aux normes des vestiaires** de la Caserne des Pompiers sont enfin achevés.

BUDGET

66 360 € TTC

SUBVENTIONS

18 700 € du Conseil
Départemental de la
Charente-Maritime

EN PROJET

La remise en état
du bardage extérieur
(en attente des devis)

► Nouvel hangar pour les services techniques

Il est aujourd'hui impératif de relocaliser les services techniques situés derrière les logements Allée des Peupliers (possibilité par ailleurs d'y faire 2 logements à la place).

Préempté en 2022, La réhabilitation de l'atelier technique Place de la Française a permis d'en faire un atelier de proximité.

EN PROJET

Installer un hangar à La Barre, au fond de la pointe à Chabot avec un terrassement du terrain. Le gros hic : les difficultés administratives !



BUDGET

Achat : 221 860 €

Coût des travaux : 48 838 €



► Les sanitaires publics

Remise en état ou création de nouveaux sanitaires, c'était plus que nécessaire. Objectif : un par an

2022 : remplacement du sanitaire sinistré de la Place des Marais de la Prée

2023 : création d'un sanitaire rue des Châtaigniers, devant la maison médicale

2023 : Ajout d'un sanitaire Parking de la Française

2024-2026 : installation d'un nouveau sanitaire Plage de la Barre de Veille avec le concours de l'ONF (Office National des Forêts), remise en état des sanitaires de la Patache, de l'Anse du Fourneau et de la Plage de la Loge.

ET AUSSI...

UNE PLATEFORME POUBELLES

Destinée aux restaurateurs de l'hypercentre, elle permet que le centre du village demeure propre en toutes circonstances, et dépourvu de conteneurs poubelles.

DES ACQUISITIONS EN COURS

- Deux petites parcelles au Gros-Jonc entre la base nautique et l'estran : prix arrêté à 6 200 € en cours de signature.
- Un garage Chemin des Soupis : une acquisition qui demande au préalable une division parcellaire qui sera longue

EN PROJET

Une nouvelle gare routière avec un parking pour les bus

► Des animations musicales offertes par la municipalité

On les a surnommés « **les concerts/apéros du mercredi** ». Organisés en partenariat avec les restaurateurs, ils ont pris leur rythme de croisière en 2023. Une douzaine de concerts ont été organisés entre avril et août sur une petite scène mobile achetée à cet effet, installée Place de la Liberté par les équipes municipales.

Sans compter les concerts de **musique classique de Musique en Ré** qui font le plein, plus de 500 personnes en juillet de cette année.

Avec la fin du Covid, les Portingalais ont aussi retrouvé la Fête de la Musique, la Fête de la St Jean, (un énorme succès), les Festivités du 14 juillet et du 15 août avec soirée DJ, retraite aux flambeaux et feu d'artifice.

Rendez-vous en 2024 bien sûr !

Pour les **fêtes de Noël**, des guirlandes lumineuses égayent le centre du village, des sapins sont installés aussi un peu partout et des petits chalets en bois ont fait leur apparition en 2022. Sans oublier la visite du Père Noël bien sûr !

BUDGET

60 000 € alloués chaque année pour faire vivre le village.



► Une exposition photo à travers le village : « À la rencontre des Portingalais »

La municipalité a lancé en 2022 un projet de mise en valeur du patrimoine humain des Portes-en-Ré, à travers **une exposition photographique des professions libérales, artisans, artistes, commerçants et associations** qui participent au développement de la commune et qui œuvrent ainsi au maintien d'une dynamique locale. C'est la photographe humaniste **Anne Boudard**, à

l'initiative du projet, qui a réalisé 34 portraits en 2022 et 25 en 2023. Les photos sont présentées sur des bâches installées sur la façade de la mairie. Chaque personne photographiée s'est vue remettre une grande photo à apposer dans sa vitrine ou sur son lieu de travail.

Une incitation pour les habitants, visiteurs ou touristes à venir à leur rencontre, un formidable témoignage humain de la vie aux Portes.



► Les animations sportives

T24 et Antoine Albeau Séries

À l'initiative de la municipalité, deux grands événements sportifs ont eu lieu en 2023 : la 1^{re} édition des "Antoine Albeau Séries" et surtout la 3^e édition du T24, un événement devenu incontournable et qui prend de l'ampleur chaque année avec pas moins de 1 000 participants.



Mise en place de cours d'aquagym

Dispensés à l'hôtel de Plein Air du Phare en 2022-2023, ils n'ont pas pu reprendre cet hiver, faute de maître-nageur disponible.

La communication



A fin de mieux communiquer avec les administrés, **des outils de communication ont vu le jour dès la 1^{re} année de mandature** : nouveau site internet avec refonte du logo, bulletins municipaux trimestriels, page Facebook animée, réunions publiques...

► Un fort soutien aux associations



La municipalité a mis les moyens pour aider nos associations dont l'avenir pour certaines suscite quelques inquiétudes. On manque de jeunes !

- Mise à disposition d'un local de stockage pour l'Association des Parents d'Élèves.
- Mise à disposition de l'ancien bureau d'accueil touristique Salle des Marais de la Prée à l'association Les Portes en Fête.
- Réfection de la Maison des Arts et Loisirs,

un outil entièrement gratuit pour les associations portingalaises.

- Modernisation de l'outil informatique à la bibliothèque.
- Attribution de deux subventions exceptionnelles en 2022 à l'APE et à la bibliothèque, suite à la négociation d'un nouveau contrat de télécommunications par la commune.
- Réfection du gravier au Club de pétanque.
- À venir : modernisation du local Place du Vieux Fournil (occupé par le club de modélisme et la Fanfare du Bûcheron).

BUDGET

43 735 €

Montant des aides financières votées en 2023

► Le Festival du Sel



La commune a apporté un support technique conséquent à la 1^{re} édition du Festival du Sel qui a eu lieu en septembre dernier. Un événement destiné à mettre en lumière le savoir-faire des sauniers.

LES ENFANTS, PETITS ET GRANDS

► L'ALSH « Les Moussaillons du Pertuis »



Toujours très dynamique, il accueille les enfants de 3 à 12 ans les mercredis, pendant les vacances scolaires, ainsi que les matins et soirs sous la forme d'un accueil périscolaire.

Financées à 50/50 avec la mairie de St-Clément, **de très nombreuses activités sont programmées tout au long de l'année** : sorties nature, sportives (piscine, tennis, golf) ou culturelles, interventions ludiques de partenaires environnement (LPO, Ré Avenir, ...), voyage au Futuroscope, participation à des activités d'associations (modélisme, Viet Vo Dao), entretien du potager, les enfants n'ont pas le temps de s'ennuyer !

Grâce aux dons des commerçants ayant participé à la 2^e édition de l'exposition « Anne Boudard », la municipalité proposera gratuitement un spectacle au cours du premier trimestre 2024.

Réflexion sur la création d'un site dédié aux adolescents

La commune souhaite créer un lieu de rassemblement pour adolescents, à l'écart des habitations. Des pistes de travail sont en cours d'étude, tenant compte de l'ensemble des aspects réglementaires (urbanisme, ERP, encadrement...).

► L'aire de jeux du Gros Jonc

Dès le début de la mandature, la municipalité s'est activée pour remettre en état la plaine de jeux avec en premier lieu l'achat d'une cribleuse pour ôter les déchets.

L'espace pour les petits a été sécurisé et de nouveaux jeux tels balançoires, tourniquets ou le bateau de Jojo ont vu le jour. Les enfants ont même droit à un parcours de santé !

Pour les plus grands, **le Skate Park** a été refait avec un enrobé spécial pour éviter les chutes dangereuses, **le Beach-Volley** a été également remis en état et de la pelouse synthétique a été apposée sur **le City Park** pour amortir le bruit.

Toute l'enceinte a été clôturée et entièrement végétalisée pour en faire un bel espace de détente qui sera du plus bel effet d'ici 3 à 5 ans.

Pour assurer la pérennité de ces installations et garantir la tranquillité des riverains, **la commune engage chaque été un gardien de nuit** de début juillet à fin août avec un renforcement lors des grands week-ends.

Plébiscités par les enfants et les familles, de très nombreux jeunes fréquentent cette nouvelle aire de jeux, certains venant même du sud de l'île !

BUDGET SUR LES 3 ANNÉES

222 048 € TTC

SUBVENTIONS

41 381 € TTC

+ COÛT ANNUEL DU GARDIENNAGE

16 500 € TTC



NOS AÎNÉS



► La Cure est devenue la Maison des Arts et Loisirs

On vous en a déjà parlé à plusieurs reprises. Cette réhabilitation a été prise en charge par la mairie et rendue possible grâce à un partenariat avec le diocèse. **La Maison des Arts et Loisirs est devenue un véritable lieu de vie pour des réunions, des expositions, des ateliers associatifs...**



Pour information, le repas annuel des anciens est prévu **le mercredi 6 décembre**

► La réfection de la Maison Phare de Trousse-Chemise

Ce projet culturel et patrimonial a été initié par l'A4P (Association pour la Protection du Petit Patrimoine des Portes) et appuyé par la municipalité actuelle ainsi que par la précédente.

En 2018, une opération d'élagage révèle le bel édifice aux yeux de tous et d'importants travaux de rénovation sont menés par le département. L'A4P a alors engagé des contacts avec le Département et la Communauté de Communes pour restaurer l'édifice en proposant un projet culturel et patrimonial.

Objectif : rouvrir le lieu au public avec un petit musée, des expositions semi-permanentes autour du climat, de l'océan et de la préservation des côtes.

Fin juin 2021, soucieuse de relancer le projet en collaboration avec l'A4P, la

nouvelle municipalité a engagé des démarches pour se voir confier par arrêté départemental la gestion du Phare de Trousse-Chemise. Ce qui a été obtenu. Début 2022, le conseil municipal décide d'en déléguer cette gestion ainsi que l'animation à l'A4P par le biais d'une convention.

De très belles expositions ont ainsi pu être présentées à l'été 2022 ainsi qu'en 2023. La dernière en date « Eau et Nature » présentait de magnifiques photos de Yann Arthus Bertrand. Des centaines de visiteurs s'y sont pressées.

La municipalité envisage la **création d'un jardin pédagogique**, véritable espace de sauvegarde des espèces botaniques et lieu d'observation des plantes endémiques propres à la forêt de Trousse-Chemise.



© Yann Arthus Bertrand

► L'Église Saint-Eutrope



Elle s'est refait une beauté avec entre autres le **ravalement de la façade et du clocher**. Elle a aussi été habillée d'une nouvelle peinture blanche, qui la rend encore plus resplendissante.

EN PROJET

Ravalement de façade 2^e tranche et mise aux normes électriques

BUDGET SUR LES 3 ANNÉES

29 473 € TTC

► La Chapelle de la Redoute

Suite à des dégradations commises à l'été 2022, **le toit a dû être réparé**. On a profité de l'aménagement du parking de la Redoute, **pour refaire le parvis et l'accès aux marches**. Ces travaux ont été effectués par les services techniques municipaux.



► Une nouvelle signalétique patrimoniale

Gâce au soutien du service patrimoine de la Communauté de Communes, plusieurs **plaques d'information ont été créées et installées sur des sites emblématiques** : l'Église Saint-Eutrope, la Chapelle de la Redoute, l'ancienne gare, la Maison Phare de Trousse-Chemise et la Place de la Liberté. D'autres plaques invitant à des parcours découvertes ont été réalisées sur Les Puits et Le Pertuis Breton au niveau de la Maison de la Dune.



► Un très important programme en cours

Réfection des routes et des parkings, aménagement de parkings à vélo, enfouissement des réseaux, sécurisation, un programme de réfection de la voirie a été mis en place pour les 6 années de mandature.

La maîtrise d'ouvrage a été confiée à Profil Études, agence de La Rochelle. Deux entreprises ont été retenues pour réaliser les travaux de voirie jusqu'en 2025 : Ré Travaux Publics et Longuépée TP.

Chaque route rénovée fait l'objet d'une étude préalable dont l'objectif est de moderniser l'ensemble des réseaux souterrains (eau, assainissement, télécoms...) et de favoriser les mobilités douces.

Malheureusement, nous dépendons du SDEER, l'autorité organisatrice de la distribution publique de l'électricité. Et pour exemple, cette dernière a pris 1 an de retard sur le projet enfouissement Vieilles Vignes / Anse du Fourneau.

MONTANT MAXIMUM DE L'ENVELOPPE

480 000 € TTC
allouée aux travaux par an



Ruelle des Prés..

LES TRAVAUX RÉALISÉS ET PRÉVUS

RÉALISATIONS

2021

- Parking des Châtaigniers II
- Route de la Patache et impasse de la Barre de Veille, y compris l'extension du réseau d'éclairage public, la création du parking du Mao et d'une bande cyclable

2021-2022

- Acquisition de supports à vélo pour l'ensemble de la commune
- Sécurisation de l'hyper-centre et gestion des accès

2022

- Enfouissement des réseaux rue de la Grande Jetée et route du Champ Cloppé
- Route du Feu du Fier et Parking du Phare de Trousse Chemise



Parking de la Chapelle de La Redoute.

2023

- Contre-allée du Parking de la Françoise
- Parking de la Chapelle de La Redoute
- Ruelle des Prés
- Parking du Corneau

TOTAL DES RÉALISATIONS

781 832 €

sur les 3 premières années

SUBVENTIONS

78 163 €



Parking du Phare de Trousse Chemise.

PROJETS

2024

- Routes de l'Anse du Fourneau et des Vieilles Vignes, y compris l'effacement des réseaux et la création d'une bande cyclable
- Parking de la Salle des Marais de la Prée

2025

- Route de la Filatte, Route des Morines, Route de la Pointe à Chabot

À la demande de la commune, Enedis prévoit les travaux d'enfouissement suivants :

- Enfouissement de la ligne HTA Route du Fier / travaux en 2024 / Enedis investit environ 70 000 €
- Restructuration HTA dans le virage de la route de Trousse Chemise / travaux en 2025 / Enedis investit environ 30 000 euros.

► Le stationnement



Parking des Chaussées.

- Aménagement d'une **zone bleue** desservant les commerces Avenue des Salines
- Achat en 2022 et aménagement en 2023 du **parking des Chaussées**
- Sécurisation d'un parking prêté par un particulier à la Pointe à Chabot

• **Parking de la Patache** : la mairie souhaite l'intégrer dans sa gestion (actuellement sous gestion départementale)

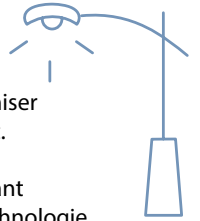
- Création d'une **carte de stationnement** pour les riverains et commerçants de l'hyper-centre

Sachez aussi qu'en tant que Station de Tourisme, la commune est tenue de réaliser des **cheminements cyclables** pour accéder aux principaux sites et points d'intérêts de la commune. La mobilité douce est une des priorités de la municipalité qui a aussi « bataillé » pour obtenir dès l'été 2022 **des navettes de plage**. Cette offre temporaire est complétée par le dispositif « **RespiRé** » dont les Portingalais peuvent bénéficier toute l'année.

► L'éclairage public

La commune a investi 69 300 € depuis le début du mandat pour moderniser le parc d'éclairage public. Elle souhaite amplifier cette démarche en passant progressivement à la technologie LED, afin de réduire la facture énergétique.

La commune a également fait l'acquisition de guirlandes lumineuses pour un montant de 19 600 €. Un achat rentabilisé au bout de 3 ans par rapport à une location annuelle.



PROJETS

► L'aménagement de la D101

Suite à la demande de la commune, les services du département ont donné leur accord pour les aménagements de carrefours suivants :

- Création d'un carrefour giratoire au niveau de l'intersection avec l'Avenue du Haut des Treilles
- Sécurisation du carrefour de la rue du Batardeau et de la Route de la Filatte (accès déchetterie)
- Création d'un carrefour au niveau de l'intersection avec la route de la Plante à Relet

Ces aménagements sous maîtrise d'ouvrage départementale seront cofinancés par le département.

Pas de calendrier connu à l'heure actuelle. À noter qu'un projet de déclassement de la route départementale dans le secteur de la Patache est également à l'étude.



► Des bornes électriques de recharge voitures

Installation en 2023 de deux bornes de recharge « rapide » (36-50 kW) par le SDEER (pris en charge à 100%) Ces bornes seront installées Parking du Corneau. Un projet est à l'étude Parking de la Françoise et Parking des Châtaigniers.



► La station d'épuration au secours du nettoyage des routes

La commune étudie la possibilité de réutiliser les eaux usées traitées de la station d'épuration pour le nettoyage des voies et des engins de travail du service technique. Cette utilisation est néanmoins soumise à une autorisation des services de la Préfecture délivrée sur présentation d'un dossier assez technique et fastidieux. Ce dossier sera déposé début 2024.



► La défense contre l'incendie

Se prémunir contre les incendies de forêt et les départs de feu dans le village, c'est un souci permanent pour notre maire. **L'installation d'un surpresseur**, prévue pour la fin de l'année 2024 permettra d'améliorer la qualité de la pression de l'eau dans le secteur du Fier. La commune poursuit en parallèle le **remplacement pluriannuel de bornes à incendie défectueuses (PI)**.



RÉALISATIONS

2021

- **Rue des Châtaigniers** : fourniture et pose d'un poteau neuf
- **24 route de la Filatte** : fourniture et pose d'un poteau neuf

2022

- **Place Dron** : remplacement du socle et du capot
- **94 route du Fier** : fourniture et pose d'un poteau neuf
- **Rue de Trousse Chemise** : remplacement du poteau

2023

- **Route du Pertuis** : remplacement du poteau
- **Diverses rues** : mise en conformité de plusieurs poteaux : remise en peinture, numérotation, changement de bouchons

TOTAL DES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS
20 644,98 €

PROJETS

- **Angle rue Jean Monnet / Place de la Liberté** : déplacement du poteau qui est trop près du mur
- **6 rue de la Grande Plante** : remplacement du poteau qui est en mauvais état
- **97 rue de Trousse Chemise** : déplacement du poteau qui est trop près du mur
- **Route de la Levée verte** : déplacement du poteau qui est trop près du grillage
- **Rue des Bernaches** : déplacement du poteau qui est trop près du mur et du grillage
- **Rue des Égaux** : déplacement du poteau qui est trop près du mur

TOTAL DES INVESTISSEMENTS PROJÉTÉS
9 951 €

► Circulation et vitesse



Installation de panneaux dissuasifs « **contrôle radars fréquents** » en entrée d'agglomération, et au niveau du camping du Phare. Projet d'installation de **radars pédagogiques** Allée des Peupliers et Avenue des Salines.

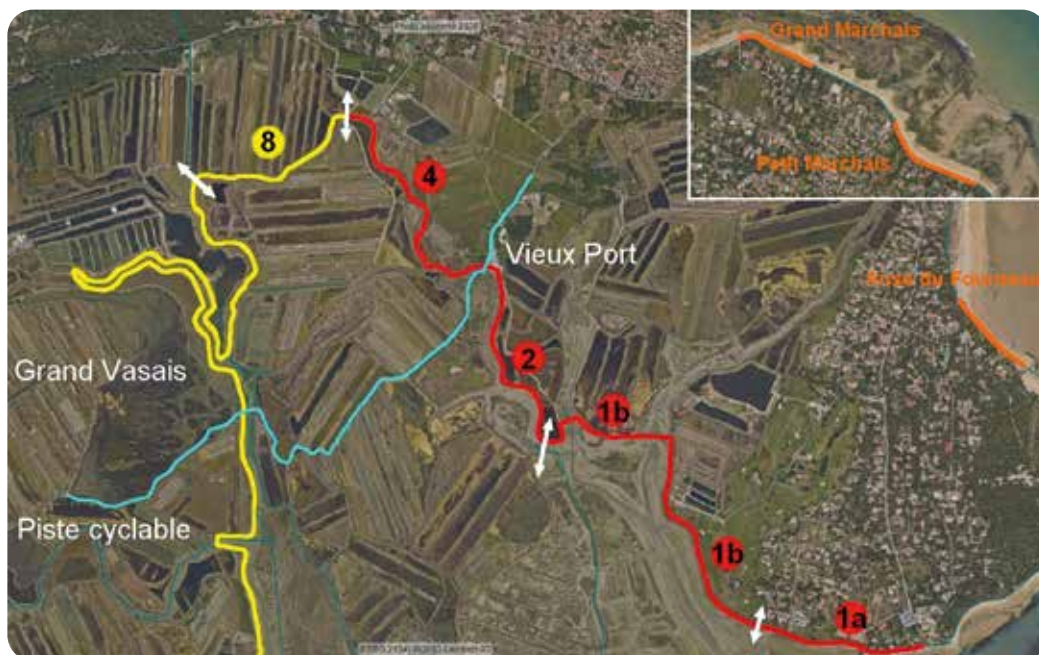
Plan Communal de Sauvegarde (PCS) : recherche îlotiers désespérément !

Afin de réaliser un exercice opérationnel d'alerte dans le courant de l'hiver 2023/2024, la mairie recrute toujours des îlotiers bénévoles afin de renforcer les équipes existantes et bénéficier d'un maillage de personnes référentes en cas de déclenchement du PCS.

i Renseignements et inscriptions auprès de la mairie au 05 46 29 50 56 ou par mail contact@lesportesenre.fr
En parallèle, nous relançons notre service de notification d'alerte via la plateforme <https://lesportesenre.alertecitoyens.com>

N'hésitez pas à vous inscrire !

► La protection du littoral



DÉJÀ RÉALISÉS PAR LA COMMUNE :



Concernant les futures digues et protections de notre commune prévues dans le PAPI 2, nous vous avons largement présenté le plan envisagé par le département dans notre bulletin de l'été 2023. Vous pouvez le retrouver sur la page d'accueil du site internet de la mairie.

Petit rappel des grandes dates :

• **Première tranche de travaux envisagée à fin 2025**, de la Patache à la station d'épuration. À partir de la station d'épuration, début de la réalisation de la digue qui rejoindra Ars-en-Ré.

• **Fin 2028 (?)**, travaux sur les secteurs du Grand Marchais, du Petit Marchais, du Gros Jonc, de la Loge et de l'Anse du Fourneau : mise en œuvre d'ouvrages contre la submersion et façade maritime ; remaniement des enrochements calcaires et pose de nouveaux, mise en place de batardeaux aux accès plages ; mise en place d'épis en bois en continuité avec épis en béton existants.

• Mise en place de Batardeaux anti-submersion au Petit Marchais et au Pas des Cytons (Plage du Gros Jonc).

Budget : 7 710 € TTC

• Réfection de la descente à bateaux de l'Anse du Fourneau.

Budget : 10 140 € TTC

• Travaux de curage effectués en 2022 et 2023.

Budget : 35 378 € TTC



David Grégoire Professeur des Universités, Hervé Rocheteau élu municipal, le maire Alain Pochon, des ingénieurs et Patrick Bouraine 1^{er} adjoint



► Les mouillages en question

À l'heure actuelle, il n'existe pas de réglementation concernant les mouillages sur le littoral des Portes en Ré. Les plaisanciers, fréquentant régulièrement le site, mouillent leur unité à leur propre initiative et avec leurs propres équipements. Nous sommes actuellement dans une occupation de domaine maritime « sans titre » à savoir non autorisée. C'est pourquoi, la Préfecture a commencé depuis l'été dernier à sensibiliser les plaisanciers sur l'ensemble de l'Île de Ré. À savoir que les Portes est la seule commune de l'Île à avoir pris le problème des mouillages à bras-le-corps.

Dès 2020, **la commune s'est mobilisée en souhaitant régulariser la situation par la création d'une Zone de Mouillages et Équipements Légers (ZMEL)**. Cette zone comprend les mouillages du Gros-Jonc, de la Loge, de l'Anse du Fourneau, de la Patache et du Chenal du Riveau.

Les **enjeux principaux** sont les suivants :

- **Structurer, organiser et réglementer** l'occupation des bateaux sur le Domaine Public Maritime,
- **Sécuriser** les opérations de mouillage (balisage, adéquation avec le matériel utilisé...),
- **Respecter l'environnement** avec des corps morts fixes à la place des pneus permettant de préserver la faune

Des mouillages à base de coquilles d'huîtres

Un partenariat a été noué avec l'Université de Pau-Adour et le laboratoire de Géomécanique du Professeur David Grégoire. Il s'agit de mettre au point **du béton biosourcé à base de coquilles**

d'huîtres, issues des élevages ostréicoles de l'Île de Ré, dans une démarche d'économie circulaire. Ce béton biosourcé sera utilisé pour la conception des plots d'amarrage dans la future ZMEL.

Une démarche exemplaire sur le plan environnemental saluée par les partenaires et une véritable innovation écologique.

De nombreuses réunions ont eu lieu avec les services de l'État, principalement la DDTM et la DREAL, l'inspectrice des Sites, l'architecte des Bâtiments de France, l'Office de la Biodiversité à travers le Parc Naturel Marin et la LPO, afin de présenter le projet et de sécuriser la forme et le fond du dossier d'instruction. Le dossier officiel pour **580 mouillages** a été déposé auprès des autorités compétentes.



Des plots test en béton biosourcés ont été posés au printemps 2022 sur tous les sites identifiés, les essais vont durer plusieurs mois. Verdict à ce jour : pas d'anomalie ! Une bonne nouvelle sachant que ce sera une première mondiale.

À la suite d'une réunion qui s'est tenue mi-septembre 2023, la commune doit mandater à nouveau les bureaux d'études pour la réécriture du dossier tenant compte des nouvelles demandes formulées par les services de l'État. En espérant obtenir rapidement l'AOT (autorisation d'occupation du domaine public maritime), **pour pouvoir aménager les zones de mouillage et proposer des solutions qualitatives et sécurisées aux usagers**. Nous en sommes déjà à la 4^e mouture du dossier, espérons que celle-ci sera la bonne !

Les propriétaires des bateaux abandonnés près de la plage du Gros Jonc ont été priés de les déplacer avant le 31 octobre !

Une solution sécurisée et réglementée sera mise en place à l'été 2024.

Les abords de la déchetterie ont été clôturés pour limiter les dépôts sauvages.

BUDGET
7 200 € TTC

► L'aménagement paysager de la commune

C'est le « dada » de notre 1^{er} Adjoint Patrick Bouraine qui s'est attelé dès le début de la mandature à travailler sur le fleurissement et les plantations dans notre village. Ces dernières souffraient d'un manque cruel d'entretien.

55 arbres et 75 arbustes, sans parler des nombreuses vivaces, ont été déjà plantés. Un choix d'espèces guidé par la résistance de tous ces végétaux aux sécheresses qui caractérisent nos étés, sans oublier le réchauffement climatique dont on parle beaucoup.

Deux espaces ont eu droit au plus important programme de végétalisation.

À la couchette à Racapon quelques palmiers, des acacias de Constantinople (ou albizias, formant un bel ombrage avec le temps) et de nombreux arbustes originaux et florifères dont un camphrier.

Au Gros Jonc, des chênes verts, 15 lilas d'Inde sur tige pour ne pas cacher l'espace dédié aux jeunes enfants, des albizias, des mimosas, des tamaris sur tige, des micocouliers et deux oliviers sauvés et replantés à la suite des travaux de la base nautique.

À retenir : une haie de **30 lauriers roses**

Place de la Françoise, 3 micocouliers

Place de la Liberté en lieu et place des tilleuls dépérissant, des cyprès au cimetière (il sera de plus en plus fleuri avec le prochain aménagement du Jardin Bouquetier), des albizias et 2 arbres de Judée à **la Redoute**, 2 palmiers, un pin (*Pinus thunbergii*, connu pour sa résistance aux embruns et au sel) et autres plantes à **la Patache**, 2 lilas d'Inde et un arbre de Judée à la **maison médicale...**

Et bientôt **une centaine d'arbres et d'arbustes** sur le parking longue durée des Chaussées le long de la D101, des arbres et arbustes place du Corneau, d'autres à la Redoute sans cacher la chapelle. L'entrée du village sera également mise à l'honneur.

Au total, en 2024, près de 300 arbres et arbustes auront été plantés dans notre village depuis 2021. Soyons patients car ils ont besoin de s'installer avant de pousser et ne soyez pas surpris qu'on les arrose pendant les 2 ou 3 premières années car, sans cela, aucun d'entre eux ne pourra survivre.

Une volonté commune avec Monsieur le Maire de voir des floraisons le plus longtemps possible dans l'année pour le plaisir de tous, et ça va continuer.



► Créations de zones de détente

Plusieurs bancs ont été installés par les services techniques en septembre 2023 à l'Anse du Fourneau, au Chenal du Riveau et aux Cytons. En attendant le Gros Jonc.

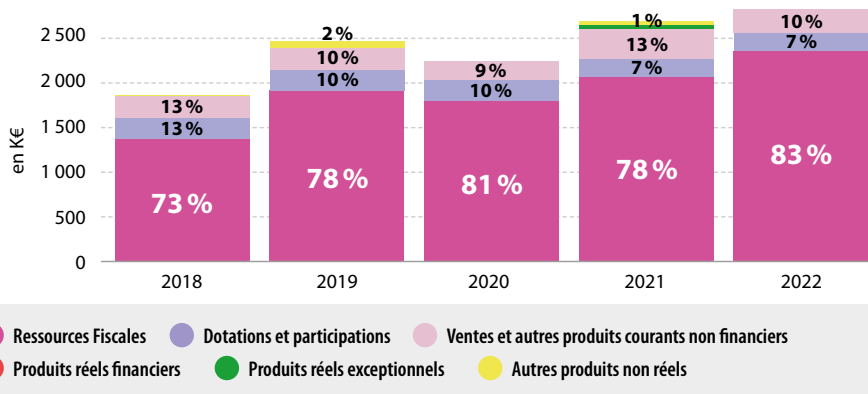
Le chemin de randonnée qui existe depuis plusieurs années souffre d'un manque évident de balisage : le sentier de randonnée « Le Petit Bois de Trousse Chemise » a été nettoyé et va être balisé par la commune dans le courant de l'hiver 2023/2024, en partenariat avec la Fédération Française de Randonnée.



ACTIONS DE LA MUNICIPALITÉ EN CHIFFRES...

► Dépenses et recettes fonctionnement de 2018 à 2022

STRUCTURE ET ÉVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

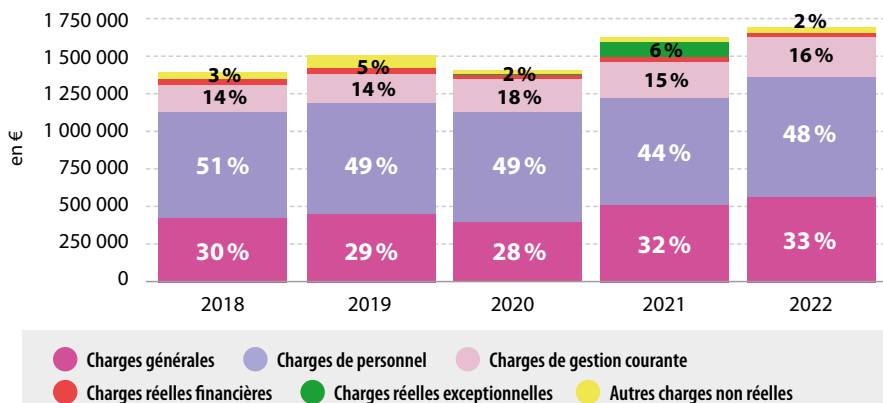


Après une année 2020 fortement impactée par la pandémie de COVID-19, les exercices comptables 2021 et 2022 permettent de retrouver des recettes correctes pour la commune. Les ressources fiscales sont fortement impactées par la hausse des droits de mutation, générés par des ventes immobilières exceptionnelles (à chaque vente immobilière la commune perçoit 1,20 % du montant net). Les dotations de l'état poursuivent leur baisse et ne représentent plus que 7% des recettes en 2022.

Les dépenses communales de fonctionnement sont stables malgré une légère hausse des charges générales à partir de l'année 2021. La commune est impactée comme les ménages et les entreprises par les hausses d'énergie (électricité, carburant...), et le coût des matières premières.

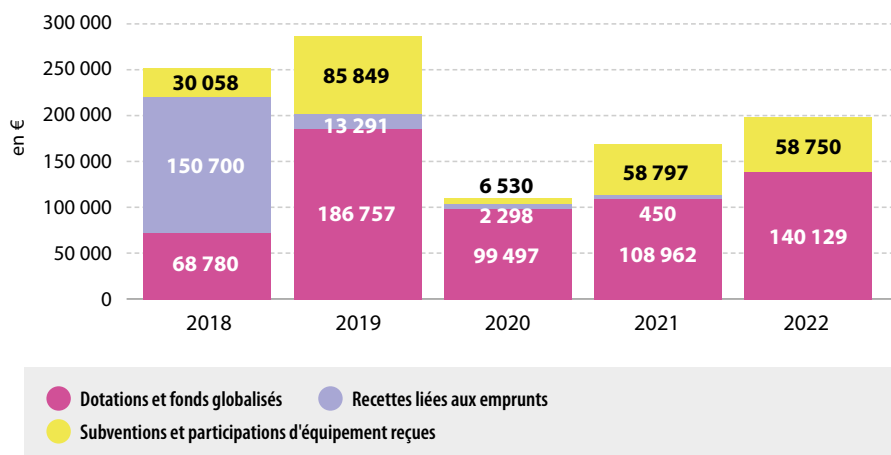
Les charges de personnel sont stables et ont peu varié depuis 2018, en dépit des différentes hausses du point d'indice.

STRUCTURE ET ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



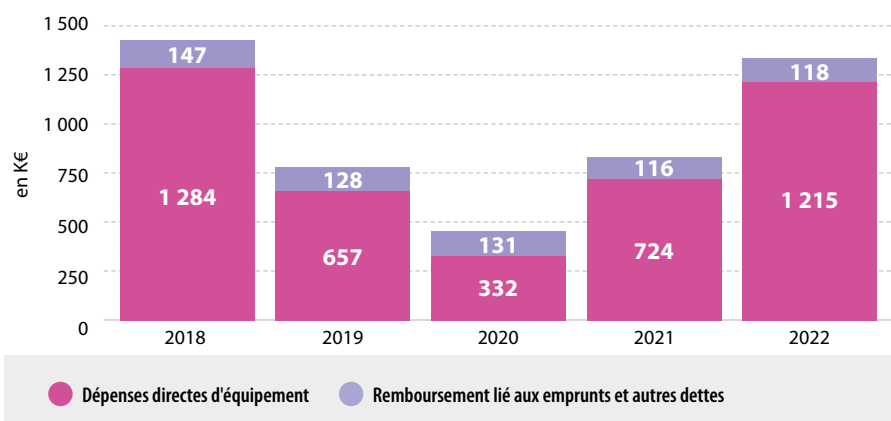
► Dépenses et recettes d'investissement de 2018 à 2022

ÉVOLUTION DES PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT



En recettes d'investissement, on constate que la nouvelle équipe n'a pas eu recours à l'emprunt depuis le début du mandat. Les dotations et fonds globalisés proviennent du FCTVA, et de la taxe d'aménagement. À noter que la commune transfère l'intégralité des recettes issues des droits de mutation et une partie de la fiscalité directe en investissement (non représenté sur ce graphique), soit 820 000 € en 2021, et 1 000 000 € en 2022.

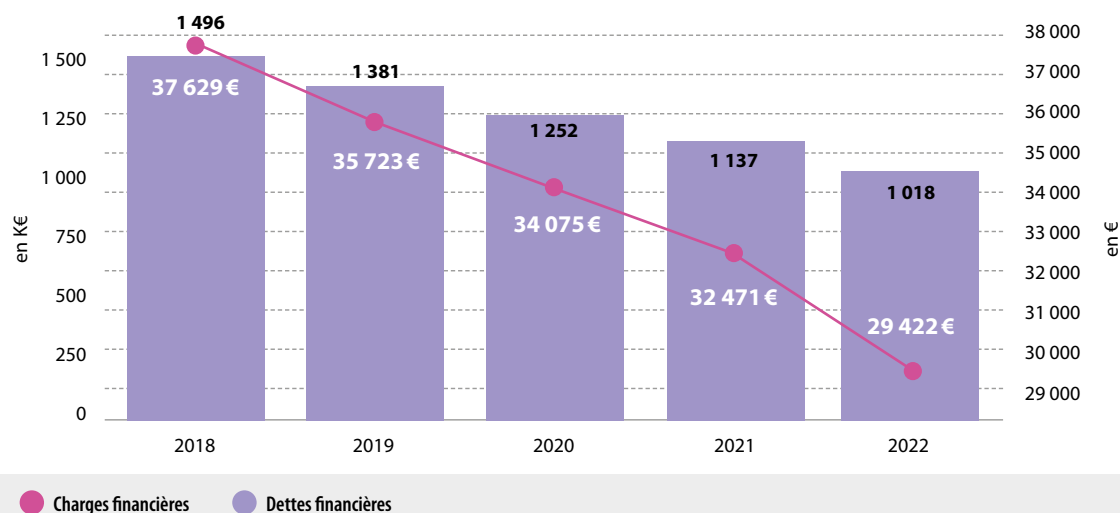
ÉVOLUTION DES PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



Le cycle des dépenses d'investissement est classique d'une municipalité puisqu'on constate une chute en 2020 (année d'élection, associée à la COVID), et une amplification des réalisations à compter de 2021.

► L'endettement de la commune

ÉVOLUTION DES DETTES ET DES CHARGES FINANCIÈRES



L'encours de dettes (colonnes violettes) représente le capital restant dû de l'ensemble des emprunts et des dettes souscrits précédemment par la collectivité. Les charges financières (ligne rose) correspondent au remboursement des intérêts des emprunts.

Nous vous rappelons que la présentation complète et détaillée des budgets 2022/2023 est disponible sur www.lesportesenre.fr rubrique « **vie municipale** » puis « **les conseils municipaux** » (descendez bien jusqu'en bas de page). Les budgets peuvent également être consultés sur le site Internet <https://www.collectivites-locales.gouv.fr/> rubrique « **comptes individuels des collectivités** ».

► La signalisation



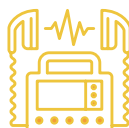
Un gros travail a été initié sur cette thématique. Un inventaire des plaques de rues, pour la plupart très abîmées, a été réalisé par les services municipaux et celles-ci sont **remplacées petit à petit par de nouvelles sur fond blanc**.

Une étude sur la numérotation des rues et l'adressage a aussi été réalisée par la commune, avec l'ingénierie de la CDC.

On y apprend notamment qu'il y a **1 763 adresses répertoriées, parmi lesquelles 345 sont sans numéro visible ! Un comble, 162 voies n'ont pas de noms** et une dizaine seraient inconnues de l'IGN.

► Dispositif

Cinq nouveaux défibrillateurs ont été installés à l'école de voile, au tennis, à l'église, à l'extérieur de la mairie et dans la Salle des Fêtes. Malgré une obligation réglementaire, ceux-ci étaient inexistantes sur certains sites.



► Équipement

Soucieux du bien-être des **personnes à mobilité réduite**, un **tire à l'eau** a été mis en place au Gros Jonc début juillet. Une initiative rendue possible grâce au Club Nautique Portingalais, qui gère la mise à disposition, et grâce à la mobilisation d'administrés.

BUDGET
1 700 €
SUPPORTÉS À 100 %
PAR LE CCAS + INSTALLATION
D'UN TAPIS D'ACCÈS À LA PLAGE
DU GROS-JONC : 4 896 €

PROJETS



Pour cet hiver : **un Inventaire de la signalisation des pistes cyclables** devenu indispensable quand on voit trop souvent des cyclistes s'aventurer sur la départementale.



La réflexion sur **l'implantation d'une nouvelle aire de camping-car**, celle de la Patache n'étant plus adaptée aux besoins des campings caristes et obsolète au niveau des infrastructures.

Le recensement, ce sera du 18 janvier au 17 février 2024

À quoi ça sert ?

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Tous les habitants sont concernés quelque soit leur lieu d'habitation : logement, établissement (maison de retraite, internat de lycée, caserne, prison...), caravane, personnes sans-abri. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement... Des chiffres du recensement découlent la participation de l'État au budget des communes. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin pour les élections municipales, le nombre de pharmacies... Plus de 350 dispositions législatives et réglementaires s'appuient sur les chiffres de la population.

Comment ça marche ?

Vous allez recevoir un courrier puis un agent recenseur se présentera chez vous muni d'une carte tricolore. Vous pourrez répondre soit par internet soit sur papier. Votre agent recenseur vous expliquera la marche à suivre et vous remettra une notice sur laquelle figurent vos codes personnels pour vous connecter au site le-recensement-et-moi.fr.

Répondre est un geste civique

L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Les agents recenseurs sont tenus au secret professionnel. Sachez que la loi rend obligatoire la réponse aux questionnaires du recensement.

À cet effet, la commune recrute 3 agents recenseurs. Contactez la mairie à contact@lesportesenre.fr pour en savoir plus.

